

ETS KALIQAMBA Pierre

comptabilité

19157 1988

4 Pge 1 doc

Kigali le 19 mai 1988

Ets KALIGAMBA Pierre
Importation des Matériaux de construction
Pièces de Rechange
et Produits alimentaires
B.P. 244
R.C. A 1284
Tél. 4257
Cpte 25072/46 BCR
Kigali - Rwanda



FACTURE No 6/88

8.1 MAI 1988

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Travaux publics et de l'énergie (division ponts) doit à Monsieur Kaligamba Pierre la somme de: TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS RWANDAIS. (3.450.000FRW) pour avoir Fourni ce qui suit:

1.	75 Tonnes de ciment à raison de	26.000Frw/ Tonne	=	1.950.000 FRW	/
2.	150 Rouleaux de Treillis à raison de	7.400Frw/ Pc	=	1.110.000 FRW	/
3.	100 Brouettes à raison de	3.900Frw/ Pc	=	390.000 FRW	/
TOTAL				3.450.000 FRW	/

Suivant le Bon de Commande No 04833 en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:
TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS RWANDAIS.

Projet
2.6.88

Le Fournisseur
KALIGAMBA Pierre

MINIPLAN
B. D.
Vu et vérifié
Par *M. DARAIN André*
Kigali, le 24/5/1988

Pour réception conforme *3*
Pour liquidation à charge de l'article
28. 11 - 6. 11 - 19
sous le poste n° *6*
Kigali, le *21. 5. 88*
Le Fonctionnaire Dirigeant
GAJORANO

CP 1001 du 7-6-88

Ets KALIGAMBA Pierre
 Importation des Matériaux de construction
 Pièces de Rechange
 et Produits alimentaires
 B.P. 244
 R.C. A 1284
 Tél. 4257
 Cpte 25072/46 BCR
 Kigali - Rwanda

Kigali le 19 mai 1988



FACTURE No 6/88

Le Gouvernement Rwandais, Ministère des Travaux publics et de l'énergie (division ponts) doit à Monsieur Kaligamba Pierre la somme de: TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS RWANDAIS. (3.450.000FRW) pour avoir Fourni ce qui suit:

1.	75 Tonnes de ciment à raison de	26.000Frw/ Tonne	=	1.950.000 FRW
2.	150 Rouleaux de Treillis à raison de	7.400Frw/ Pc	=	1.110.000 FRW
3.	100 Brouettes à raison de	3.900Frw/ Pc	=	390.000 FRW
		TOTAL		3.450.000 FRW

Suivant le Bon de Commande No 04833 en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:
 TROIS MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS RWANDAIS.

Le Fournisseur
 KALIGAMBA Pierre



Pour réception conforme

28-11-6.11-19

6

21-5-88

Le représentant

GATORANS

BORDEREAU D'EXPEDITION

No _____

Kigali le 16/05/1988

Expéditeur

Kaligamba Gierre

Destinataire

Mikitrape (division Ponts)

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
	<u>75</u>	<u>Tonnes de ciment</u>	
	<u>150</u>	<u>Rouleaux de treillis</u>	
	<u>100</u>	<u>Brouettes</u>	

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: Division

en bon état.

Chauffeur: Pons

le Destinataire:

GATORANO Gypre

REPUBLIQUE RWANDAISE



REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

N° 04833

ORIGINAL

BUDGET DE DEVELOPPEMENT

KIGALI

à charge de l'article 28 - 11.6.11-19

FOURNISSEUR

KALIGAMBA Pierre B.P. 244 KIGALI

ADRESSE DE LIVRAISON:

MINITRAPS - DIVISION Ponts B.P. 24 KIGALI

I.N.R. 30936 — 160

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
75 Tonnes	Ciment	26.000 Fw/T	1.950.000 Fw
150	Rouleaux de Treillis	7.400 Fw/pc	1.110.000 Fw
100	Brouettes (sol)	3.900 Fw/pc	390.000 Fw
reste 6			
#			
/			
Total			3.450.000 Fw

Nous donnons Trois millions quatre cent cinquante mille francs.

Le présent bon est valable dès qu'il porte la signature

du fonctionnaire dirigeant, dont le spécimen de signature

se trouve sur la couverture du présent carnet.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DES FINANCES
Kigali, le 3/05/88

KIGALI, le 18/4/1988

Le fonctionnaire dirigeant

GATIRANO Cyriaque